

Bulletin d'engagement
Cuma ayant levée l'option « Période probatoire » dans les statuts

Entre

La C.U.M.A. de.....

N° d'agrément :

Siège social :

Numéro RCS :

.....

Ville du RCS :

Ci-après dénommée « la CUMA »

et

Le soussigné Demeurant à

Agissant en qualité de :

- exploitant agricole à titre individuel
- de représentant de la société d'exploitation agricole : dénomination sociale et forme juridique (GAEC, EARL, SCEA...) :.....
Siège social :
Ville du RCS et N° d'immatriculation
N° PACAGE.....
Numéro TVA :
En qualité de (gérant ...).....

Ci-après dénommé. « l'associé coopérateur » déclare :

1° Confirmer son adhésion à la CUMA pour les besoins de son exploitation :

- Sans période probatoire, l'associé ayant refusé la proposition de période probatoire qui lui a été faite par le Conseil d'administration (article 8 bis des statuts)
- Avec une période probatoire d'une durée de 12 mois. L'associé coopérateur pourra mettre un terme à son engagement à la fin de cette période probatoire.

2° S'engager à utiliser, sauf cas de force majeure reconnu par le Conseil d'administration :

- la totalité des services que la CUMA est en mesure de me procurer
- les services suivants de la CUMA :
.....
.....
.....

Modalités de l'engagements précisées dans le tableau ci-dessous :

NATURE DES SERVICES ET/OU DU MATERIEL	NIVEAU D'ENGAGEMENT d'ACTIVITE (nombre d'unités)	DATE DE FIN DE L'ENGAGEMENT (en fonction de la durée d'amortissement du matériel)

Le présent engagement se renouvellera par tacite reconduction par période de 3 ans sauf dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au Président du Conseil d'administration de la CUMA, 3 mois au moins avant la date d'expiration de la période initiale ou de ses renouvellements.

3° S'engager à souscrire auprès de la CUMA ou à acquérir par voie de cession, le nombre de parts sociales correspondant à mon engagement d'activité, conformément à l'article 14 des statuts de la CUMA.

L'adhésion à la CUMA comporte engagement de se conformer à ses statuts et règlement(s) intérieur(s) en vigueur ainsi qu'à leur version à venir valablement approuvés.

Fait en double exemplaire à le

Pour la Cuma, le Président

Signature

Pour l'associé coopérateur

Signature et mention « Lu et approuvé »